

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir évaluer et prévenir les risques professionnels dans l'entreprise.
- Être capable de construire le Document Unique et le faire vivre.
- Positionner le Document Unique comme un outil de prévention au quotidien.
- Informer et former les acteurs de l'entreprise notamment en mettant en place des actions de sensibilisation des employeurs et des salariés, sur les aspects de santé au travail et de prévention des risques professionnels.

MODALITÉS DU PARCOURS

Durée de la formation : 5 jours soit 35 heures

Date de rentrée :

Date de fin :

Tarif de la formation : 15€ HT/ heure et par stagiaire
Soit 525€ HT / stagiaire pour 5 jours

MÉTHODES ET ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

- Recueil des attentes des stagiaires et de leurs motivations (tour de table, mindmapping (cartographie),
- Support Powerpoint et cartographies.
- Etudes de cas.
- Jeux en groupe et individuel ; interactions et mises en situation sous forme de jeux de rôle « Affreux Jojo ».
- Outils pédagogiques.
- Evaluations prédictive, formative et sommative.
- Document d'évaluation de satisfaction.
- Attestation de formation individualisée,
- Attestation de présence.

ÊTRE CAPABLE DE...

CONTENU DE LA FORMATION

Phase 1 : Contexte et enjeux de l'évaluation des risques professionnels

- Le contexte règlementaire et les enjeux civil et pénal de l'évaluation des risques.
- Le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux, dommage...
- Les objectifs d'une évaluation des risques santé-sécurité.
- La notion de pénibilité au travail.

Phase 2 : Mettre en œuvre l'évaluation des risques

- Préparer l'évaluation : recueil de données clés, documents sécurité, découpage de l'entreprise, groupe de travail.
- Identifier les différents dangers et les risques.
- Estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité et de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger.

- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants : la dimension T.H.O (Technique, Humaine, Organisationnelle).
- Identification des risques résiduels significatifs.
- Réagir face à une situation, en intervenant de manière appropriée.
- Éviter toute situation similaire future, en mettant en œuvre les bonnes actions de prévention.

Phase 3 : Exploitation du Document Unique et de son programme de prévention

- Contenu, mise en forme et mise à jour du Document Unique
- Formaliser le plan de maîtrise du risque et déterminer les actions pour :
- Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines
- Réduire la gravité en prévoyant des actions de protection

Phase 4 : Faire du Document Unique, un outil de management de prévention

- Remettre en cause l'évaluation des risques en fonction des données internes (audits, visites sécurité, accidents etc.) et des évolutions d'activité
- Partager l'information avec les équipes ; utiliser le management visuel pour animer la Prévention sur le terrain.

Indicateurs de résultats	Candidats 2023
Taux de réussite :	100%

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

CARACTÉRISTIQUES REQUISES

Niveau de recrutement :

Public :

Prérequis :

- Savoir lire et écrire,
- Compléter l'évaluation prédictive de la formation.

Accessibilité

- Gare à 10 minutes à pied
- Stationnement gratuit rue Aristide Briand
- Bus de l'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère TACT : <https://www.bus-tact.fr/>
- Localisation en centre-ville donc possibilité de se restaurer en extérieur



Le Centre de Formation des Apprentis Co Développement RH s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à ses deux référentes handicap, LEDUCE Laurine et GOYARD Sophie, que vous pouvez contacter au 03 23 52 82 77.

Pour plus de renseignements, contactez-nous : contact@codeveloppement-rh.com
ou 03 23 52 82 77